



**PATRIVAL**  
MAISON DE GESTION

# **Politique de gestion des conflits d'intérêts**



## Préambule

PATRIVAL S.A. (LEI : 969500JVQ1M8HKETOK76), société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP 90-28 (ci-après, « PATRIVAL » ou la « Société de Gestion ») veille à placer les intérêts de ses clients au-dessus de toute autre considération. C'est pourquoi PATRIVAL s'attache à détecter et prévenir tout conflit d'intérêts qui serait susceptible de se produire lors de la réalisation de ses prestations pour les services d'investissement et services connexes qui vous sont proposés.

On entend par conflit d'intérêts toute situation dans laquelle la PATRIVAL, en ce compris ses dirigeants, collaborateurs ou toute autre personne directement ou indirectement liée à la Société de Gestion par une relation de contrôle :

- i. serait susceptible de réaliser un gain financier ou d'éviter une perte financière aux dépens d'un de ses clients ;
- ii. aurait un intérêt dans le résultat d'un service fourni à un client, ou d'une transaction réalisée pour le compte de celui-ci, qui ne coïncide pas avec l'intérêt du client dans ce résultat ;
- iii. serait incité, pour des raisons financières ou autres, à privilégier les intérêts d'un client ou d'un groupe de clients par rapport à ceux du client concerné ;
- iv. a la même activité professionnelle que celle du client ;
- v. recevrait d'une personne autre que le client, sous forme monétaire ou non monétaire, un avantage ou une incitation en relation avec le service fourni au client.

Ces situations pourraient notamment survenir au cours des relations entre la Société de Gestion et un client ou un fournisseur, entre la Société de Gestion et une société liée membre du même Groupe d'appartenance<sup>1</sup> ou encore entre plusieurs clients de la Société de Gestion.

## Mesures mises en place

Dans cette perspective, la Société de Gestion a mis en place une organisation, une procédure dédiée et des mesures lui permettant d'identifier et de gérer au mieux ces éventuelles situations. Cela passe notamment par la recherche de tous les moyens préventifs permettant de résoudre les situations de conflits d'intérêts.

Néanmoins, lorsque le risque de porter atteinte à vos intérêts ne peut être maîtrisé malgré les procédures et les mesures de gestion des conflits d'intérêts mises en place, PATRIVAL, en ultime recours, vous informe sur un support durable de la nature générale et des sources de ce conflit d'intérêts ainsi que des risques que vous encourez en conséquence dudit conflit d'intérêts et des mesures prises pour atténuer ces risques.

Vous pouvez obtenir davantage d'informations relatives à notre dispositif d'identification et de gestion des conflits d'intérêts en nous contactant l'adresse suivante : [serviceclients@patrival.fr](mailto:serviceclients@patrival.fr)

---

<sup>1</sup> PATRIVAL est membre du Groupe FINARIS, au même titre que les sociétés suivantes : PRIMAVAL Méditerranée, Business Plaza - bâtiment 3, 159 rue Thor, 34 000 Montpellier, RCS n° 904 396 058 ; FINAVAL Conseil, 14 rue Auber, 75 009 Paris, RCS n° 853 601 029.



---

**Avertissement**

Juin 2024.

Le présent document a été établi par PATRIVAL S.A., Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 357 656 euros agréée en qualité de société de gestion de portefeuille par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP 90-28, dont le siège social est situé Parc des Trois Chênes, 29bis Avenue de la Marne, 5990 Wasquehal (France), immatriculée auprès au Registre du Commerce et des Sociétés de Lille Métropole sous le numéro 349 967 497.